AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-2-72 276110

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B.P. n° 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Bulletin technique n° 137 de février 1972 -

1972 - 3ème envoi.

LES TRAITEMENTS D'HIVER ET DE PREDEBOURREMENT DE LA VIGNE

Selon l'état sanitaire du vignoble et les parasites à combattre, le traitement à effectuer sera mis en place soit en plein hiver, soit peu de temps (15 jours environ) avant le débourrement de la vigne.

a) Parasites à combattre au repos complet de la végétation :

- L'esca ou apoplexie, qui est l'une des causes principales du dépérissement de ceps dans notre région, fera l'objet d'une application à base d'arsénite de soude à la dose de 1.250 grammes d'arsenic à l'hectolitre d'eau, soit 2,5 ou 5 litres d'un produit commercial titrant, respectivement, 500 g. ou 250 g. d'arsenic par litre. Le traitement sera effectué au moins 10 jours après la taille et, de toutes façons, avant le gonflement des bourgeons.

- La cochenille blanche (floconneuse de la vigne) ne sévit que très localement et elle n'est qu'exceptionnellement généralisée à toutes les souches d'une plantation. Ne traiter que les "foyers" repérés l'année précédente ou au cours de la taille d'hiver et utiliser une huile d'anthracène à la dose de 6 à 8 %, ou bien, en prédébourrement, l'un des produits suivants :
  - huiles jaunes, oléomalathion, oléoparathion, dinoterbe.

b) Parasites à combattre en prédébourrement :

- L'excoriose, qui existe un peu partout, mais qui est irrégulièrement répartie dans de nombreuses vignes de notre région, a fait l'objet de nouveaux travaux et expérimentations en France et en Suisse au cours des dernières années écoulées. Ainsi, il a été démontré qu'il était également possible de lutter efficacement contre cette maladie en intervenant très tôt au printemps, dès l'éclatement des bourgeons. Cependant, les résultats obtenus ne paraissent finalement guère plus avantageux que ceux acquis par le traitement de fin d'hiver qui est soumis à une moins grande précision quant au moment de son application. Un prochain bulletin fera le point sur cette nouvelle possibilité de lutte.

En traitement de prédébourrement, on pourra utiliser,
soit : - l'arsénite de soude à raison de 625 g. d'arsenic à l'hl ;
- un colorant nitré, à raison de 600 g. de matière active à l'hl ;
- une huile jaune, à la dose de 2 à 3 litres de produit commercial à l'hl.

- L'acariose, actuellement moins fréquente qu'il y a une dizaine d'années, ainsi que L'érinose et le phylloxera gallicole, qui envahit assez souvent de nombreux cépages hybrides (présence de galles plus ou moins nombreuses sur les feuilles) peuvent être combattus par une application, en fin d'hiver, d'une huile d'anthracène jaune à la dose de 3 % placée le plus près possible du gonflement des bourgeons.

-=-=-=-

Tous ces traitements doivent être effectués par temps calme, en l'absence de gel et avant tout départ de la végétation. Ils doivent être appliqués soigneusement en faisant intervenir au moins 400 à 500 litres de bouillie à l'hectare. Les échecs sont souvent dûs à une insuffisance de mouillage.

P. 276

En outre, nous rappelons que les sels arsénicaux solubles (cas de l'arsénite de soude) dont l'emploi est seulement autorisé en hiver par la législation, sont très toxiques et, qu'en conséquence, diverses précautions doivent être prises : en particulier, ne pas traiter par grand vent, ne pas fumer et porter des gants de caoutchouc lors des manipulations et de l'application.

/CULTURES LEGUMIERES/

Lutte contre les mulots (en particulier dans les cultures de melon) :

Rappelons que quelques couples de ces animaux peuvent causer des "manques" parfois importants, toujours désagréables, dans une culture. Ils consomment les graines après les avoir déterrées. Voici comment on peut procéder pour les détruire : trois semaines avant le moment des semailles, disposer à l'hectare 4 à 5 abris (tuile canal ou drain en terre cuite) posés à même le sol.

Dans les drains ou sous les tuiles, introduire une petite poignée de maïs (20 g. environ) comme première amorce. Renouveler l'appât 4 à 5 jours plus tard. Remplacer à nouveau les grains disparus dans la semaine suivante, afin de donner aux visiteurs l'habitude de la provende.

Après un nouveau délai de 4 à 5 jours, substituer à ce maïs des grains de maïs imprégnés de phosphure de zinc.

Après le semis de melons, on peut maintenir autour des champs une sorte de ceinture de protection dans laquelle on continue l'appâtage et ce, jusqu'à la levée des jeunes plantes.

Préparation du maïs empoisonné au phosphure de zinc : Les appâts empoisonnés doivent être préparés, soit par un pharmacien, soit sous la surveillance d'un pharmacien, par le Groupement de Défense contre les ennemis des cultures.

Composition de l'appât : - grains de maïs, phosphure de zinc (5 % au maximum), huile de vaseline ordinaire 2,5 %, colorant (par exemple, charbon de bois en poudre à 0,350 %).

- Remarques : 1°/ Le commerce présente des appâts préparés à base soit de Crimidine, soit de Chlorophacinone très efficaces vis-à-vis des mulots. Si l'on emploie de tels appâts (où le blé sert de support), il est évident que l'amorce sera faite avec du blé au lieu de maïs ;

2°/ Nous recommandons de prendre les dispositions nécessaires afin d'éviter tout accident sur le gibier et les animaux domestiques.

/ARBRES A FRUITS A NOYAU/

- Cloque du pêcher : Nous rappelons les termes du bulletin du 26 janvier 1972. En raison de la persistance d'un temps doux pour la saison, le départ de la végétation des pêchers est largement commencé dans la plupart des situations. En conséquence, partout où le traitement n'a pu encore être effectué, il est urgent de le mettre en place.

/ARBRES A FRUITS A PEPINS/

- Tavelure du poirier : D'une part, actuellement, l'évolution des périthèces dans les feuilles mortes est déjà avancée et quelques projections d'ascospores (germes hivernants) peuvent avoir lieu à l'occasion des pluies. D'autre part, on observe un début d'entrée en végétation des variétés à débourrement précoce (Passe-crassanne, Duchesse d'Angoulême, par exemple). Nous rappelons que, dans le cas de vergers très tavelés au cours des années précédentes, on peut réduire l'importance des émissions d'ascospores en effectuant un traitement copieux des feuilles mortes restant sur le sol avec un colorant nitré à la dose de 1 % (500 g. MA/hl).

En outre, si l'on observe la présence de pustules au niveau desquelles se forment des conidies, il est recommandé l'application d'une bouillie bordelaise à 4 %, bien neutralisée, au moment de l'éclatement des tout premiers bourgeons (stade C3). Ce traitement permet aussi d'éviter le développement de la maladie bactérienne à Pseudomonas syringae.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,
J. BESSON - E. JOLY.

BALMA, le 14 février 1972.-
Le Chef de la Circonscription phytosanitaire Midi-Pyrénées,
L. IMBERT.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.-